

Paris, le 5 mai 2020

Réouverture des classes : L'APVF appelle le Gouvernement à la concertation locale systématique

L'Association des Petites Villes de France, présidée par Christophe Bouillon, Député de Seine-Maritime, et dont Pierre Jarlier, Maire de Saint-Flour, est le Président délégué, rappelle que la responsabilité première de l'accueil des élèves pendant le temps scolaire incombe à l'Etat et que les maires sont seulement responsables de l'entretien des classes et de l'accueil des enfants pendant le temps périscolaire.

L'Etat ne saurait donc se défaire de sa responsabilité sur les élus locaux. Pour autant ceux-ci sont les mieux à même, avec les directeurs d'école et les inspecteurs d'académie, à connaître les conditions concrètes dans lesquelles les précautions sanitaires pourraient ou ne pourraient pas être appliquées dans les établissements scolaires.

Par conséquent, à quelques jours du retour de certains élèves dans leur classe, l'APVF appelle les autorités locales de l'Etat à saisir systématiquement pour avis les maires sur les conditions d'applications du protocole national qu'il a défini et sur les adaptations qu'il envisage d'y apporter.

Contacts Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr
Clément CUNIN, Relations avec la presse - 07 69 63 96 96 - ccunin@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

